



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 83879

### Texte de la question

Le développement durable constituant un enjeu fondamental pour les nouvelles et les futures générations. M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui communiquer un bilan des actions conduites par son ministère en matière d'éducation à l'environnement pour un développement durable.

### Texte de la réponse

Conformément à la stratégie nationale du développement durable, adoptée par le Gouvernement en juin 2003, le ministère s'est mobilisé dès 2003-2004 afin d'expérimenter les modalités d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) puis d'en accompagner la généralisation progressive pour tous les élèves des écoles et établissements scolaires, à partir de septembre 2004. Dans toutes les académies, des courriers relatifs à l'EEDD ont été envoyés aux enseignants, aux personnels de direction et d'inspection, et des journées d'animation ou d'information leur ont été proposées. Dans les trois quarts des académies, des professeurs relais-ressources ont été nommés dans les écoles et établissements pour diffuser l'information, développer la liaison premier-second degré, assurer une coordination au sein des bassins, participer à l'animation des stages... Des guides de l'enseignant, des livrets pédagogiques, des fiches d'évaluation, des carnets de suivi des élèves, etc., ont été produits dans deux tiers des académies. En formation initiale, les académies ont proposé des stages disciplinaires (histoire-géographie, sciences de la vie et de la Terre, sciences physiques et technologie) ou interdisciplinaires aux enseignants du premier et du second degré. En formation continue, la plupart des plans académiques de formation ont une entrée spécifique EEDD qui concerne essentiellement, pour le second degré, l'histoire-géographie, les sciences de la vie et de la Terre, les sciences physiques, les sciences économiques et sociales. Dans de nombreuses académies, des formations sont aussi offertes aux chefs d'établissement et au personnel administratif et technique. Des manifestations consacrées à l'EEDD ont été organisées dans un grand nombre d'académies, comme le Printemps du développement durable à Orléans - Tours, des assises interacadémiques à Poitiers, des concours sur le recyclage du papier en Guyane et à Dijon. Les académies ont participé dans leur grande majorité à la semaine du développement durable. Différentes opérations nationales ont été proposées, comme l'Appel des enfants pour l'environnement, 1 000 défis pour ma planète, Jardinons à l'école, etc. Le kit de l'exposition « Le développement durable, pourquoi » a été mis à disposition de l'ensemble des écoles et établissements scolaires. Globalement, un millier d'écoles et d'établissements ont été suivis par les responsables académiques de l'EEDD en 2004-2005. Il ressort d'une enquête qualitative que 41 % des élèves des écoles engagées dans cette éducation ont été concernés, et 17 % des élèves de collège ou lycée. 16 % des écoles de l'échantillon ont dès à présent mis en place l'EEDD pour tous les élèves ; 14 académies sur 30 ont des établissements écoresponsables ou ont favorisé la mise en place d'agendas 21 dans les établissements scolaires.

### Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription** : Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 83879

**Rubrique** : Enseignement

**Ministère interrogé** : éducation nationale

**Ministère attributaire** : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 24 janvier 2006, page 650

**Réponse publiée le** : 8 août 2006, page 8403